

## Un constat alarmant

La diminution du nombre de maladies professionnelles est un enjeu majeur pour l'entreprise en matière de prévention des risques.

Les troubles musculosquelettiques (TMS) représentent la plus grande part de ces maladies professionnelles.

Ces affections génèrent des coûts directs et indirects importants, au-delà des conséquences sur la santé des salariés, pour l'entreprise et le salarié.

- ◆ Coût direct : le coût moyen d'un trouble musculo-squelettique est estimé à 21 300€
- ◆ Coût indirect : absentéisme, perturbations organisationnelles au sein de l'entreprise



## Formations PRAP IBC/2S

Avant la mise en place d'une formation PRAP, une **visite de l'entreprise** est prévue afin d'observer l'activité des stagiaires à leur poste de travail et d'établir les conditions d'organisation techniques et pédagogiques de la formation.

Les formations sont dispensées par des formateurs STL Limousin, organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie—Risques professionnels et INRS.



Les services interentreprises de santé au travail du Limousin — ACIST 23, AIST 19, AIST 87, AMCO BTP - sont regroupés au sein de STL Limousin.

Pour de plus amples renseignements, contactez le **service formation** de STL Limousin

☎ **05.55.20.75.30**

ou directement en ligne :

**[www.sante-travail-limousin.org](http://www.sante-travail-limousin.org)**



santé & prévention  
des risques professionnels

santé au travail en limousin

## Formations PRAP

Industrie Bâtiment Commerce (IBC)  
Sanitaire et médico-Social (2S)



# Une démarche globale de l'entreprise impliquant l'ensemble de ses collaborateurs dans la lutte contre les troubles musculosquelettiques ...

## Devenir acteur prévention PRAP ?

Pour pouvoir participer efficacement à sa propre prévention dans le cadre de la prévention de l'entreprise, être un relais sur le terrain, contribuer à la maîtrise des risques en proposant des améliorations et en participant à leurs mises en œuvre.

## Deux filières

- ◆ **Secteurs Industries Commerce, BTP et activités de bureau (IBC)** : Activités physiques imposant des déplacements, des gestes répétés, des manutentions manuelles, mais aussi des activités de type administratif.
- ◆ **Secteurs sanitaire et médico-social (2S)** : Activités de soins et d'aide en établissements spécialisés, en maisons de retraite, en structures d'accueil de la petite enfance : manutention de personnes, maintien de posture contraignante.

## Formation IBC

### Public :

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du commerce et du BTP.

### Objectifs :

- ◆ Situer l'importance de risques et les enjeux pour l'établissement
- ◆ Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail
- ◆ Reconnaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- ◆ Identifier les éléments déterminants de son activité physique
- ◆ Apprendre à économiser les efforts par l'organisation et la simplification des manutentions manuelles et par l'utilisation de techniques gestuelles appropriées pour les manutentions occasionnelles
- ◆ Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

Nombre de participants : 6 à 10 stagiaires

Durée : 2 jours

Lieu : Session intra entreprise

Dates : Selon vos disponibilités

Validité du certificat Acteur PRAP IBC : 24 mois

MAC (recyclage) : 7 heures

## Formation 2S

### Public :

Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs sanitaire et médico-social.

### Objectifs :

- ◆ Situer l'importance de risques et les enjeux pour l'établissement
- ◆ Caractériser l'activité physique dans sa situation de travail,
- ◆ Reconnaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- ◆ Identifier les éléments déterminants de son activité physique
- ◆ Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort pertinents en fonction de l'autonomie des personnes accompagnées
- ◆ Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

\* La formation PRAP 2S nécessite un minimum de matériel de base pour les exercices d'application pratique

Nombre de participants : 8 stagiaires

Durée : 3 jours

Lieu : Session intra—inter entreprise

Dates : Selon vos disponibilités

Validité du certificat Acteur PRAP 2S : 24 mois

MAC (recyclage) : 7 heures